



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2023, à compter de 19 h 00, à la salle du conseil situé au 3, rue de l'Église, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Sont présents :

Monsieur Donald Perron, Maire
Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
Monsieur Réjean Tremblay, Conseiller - Siège #5
Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6

Sont également présents :

Madame CHRISTINE RIVARD, Directrice générale, greffière
trésorière
Madame France Brassard, Greffière-trésorière adjointe
France Brassard, Directrice générale greffière trésorière par intérim

Formant quorum sous la présidence du maire, Donald Perron.

La personne qui préside la séance, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

2023-06-082 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance ;

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Correspondance
 - 3.1 Correspondance
- 4.0 Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 11mai 2023
- 5.0 Trésorerie
 - 5.1 Rapport des dépenses du mois et autorisées
 - 5.2 Adoption convention collective
 - 5.3 Demande financement Odysée Artistique
 - 5.4 Aide financière Maison de la famille de Longue-Rive - Camp de jour 2023
 - 5.5 Octroi de contrat - relocalisation des bornes d'arpentage - rue Principale
 - 5.6 Autorisation paiement facture Tremblay Bois Mignault Lemay
 - 5.7 Renouvellement adhésion Association forestière Côte-Nord
 - 5.8 Nomination responsable archives municipales
 - 5.9 Dépôt rapport financier Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive
- 6.0 Hygiène du milieu-recyclage
- 7.0 Sécurité publique
 - 7.1 Entente de service aux personnes sinistrées - La Société Canadienne de la Croix-rouge
- 8.0 Travaux publics
 - 8.1 Octroi de contrat sciage de bordures de rue
- 9.0 Aqueduc et eaux usées
 - 9.1 Autorisation de paiement facture SNC Lavalin
- 10.0 Loisirs – Tourisme
 - 10.1 Demande de subventions - 4 planteurs Salle de quilles
- 11.0 Santé et bien-être
- 12.0 Urbanisme – développement du territoire
 - 12.1 Acquisition rue Bouchard
- 13.0 Législation
- 14.0 Affaires nouvelles
- 15.0 Varia
- 16.0 Période de questions
 - 16.1 Période de questions
- 17.0 Clôture et levée de la séance
 - 17.1 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

2023-06-083 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 mai 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2023, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

2023-06-084 RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS ET AUTORISÉES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses incompressibles autorisées durant le mois de mai 2023 totalisant 88 167.49 \$.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du conseil le rapport des comptes fournisseurs totalisant 9 353.35 \$.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses incompressibles du mois de mai 2023, totalisant 88 167.49 \$ et les comptes fournisseurs totalisant 9 353.35 \$.

2023-06-085 ADOPTION CONVENTION COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE les employés manuels de la Municipalité de Longue-Rive sont couverts par un certificat d'accréditation depuis le 4 août 2021 ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal accepte la convention collective de travail déposée par le syndicat des employés municipaux de la Municipalité de Longue-Rive (FISA) pour les années 2022 à 2026.

2023-06-086 DEMANDE FINANCEMENT ODYSÉE ARTISTIQUE

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier au montant de 300 \$ de

L'Odyssée artistique dans le cadre du 17e festival de musique classique de la Haute-Côte-Nord qui se tiendra aux Bergeronnes du 12 au 16 juillet 2023 ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil n'accordera pas d'aide financière supplémentaire puisque la Municipalité a déjà donnée une aide financière de 50\$ à l'Odyssée artistique pour le festival « la fin de semaine entre nous » qui s'est tenue du 24 au 26 mars 2023 et que selon la résolution 21-11-3996, les organismes provenant de l'extérieur pourront bénéficier d'une aide financière de 50\$ maximum par année du 1er janvier au 31 décembre.

2023-06-087 AIDE FINANCIÈRE MAISON DE LA FAMILLE DE LONGUE-RIVE - CAMP DE JOUR 2023

CONSIDÉRANT QUE pour une deuxième année consécutive, la Maison de la famille de Longue-Rive n'a pas reçue d'aide dans le cadre du programme emploi d'été Canada ;

CONSIDÉRANT QUE cette aide est essentielle pour le maintien du service de camp de jour offert aux familles de Longue-Rive ;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille de Longue-Rive a fait une demande d'aide financière à la Municipalité de Longue-Rive d'un montant de 7 000 \$ afin de pouvoir offrir le service de camp de jour dans la même échelle de prix que les années précédentes ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la maison de la famille devra remettre un rapport de toutes les aides financières demandées et que le Conseil accordera une aide financière afin de combler le déficit jusqu'à concurrence de 7 000\$ afin d'offrir un service de camp de jour aux familles de Longue-Rive.

2023-06-088 OCTROI DE CONTRAT - RELOCATION DES BORNES D'ARPENTAGE - RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE pendant les travaux de réfection de la rue Principale, des bornes d'arpentages ont été enlevées en front de certaines propriétés ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Jean Roy arpenteur-géomètre datée du 26 septembre 2022 établissant les frais d'exécution de ces travaux à environ 1 000\$ par immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue des demandes de relocalisation de bornes d'arpentage pour 40 immeubles ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate M. Jean Roy arpenteur-géomètre pour la remise en place des bornes d'arpentage en front de la rue Principale pour un montant approximatif de 40 000\$;

QUE Monsieur le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents du-dit mandat.

QUE les dépenses reliées à cette remise en place des bornes d'arpentage seront défrayés à même le projet Rue Principale.

2023-06-089 AUTORISATION PAIEMENT FACTURE TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

ATTENDU la facture 0000129746 d'un montant de 698.34 \$ et la facture 0000129748 d'un montant de 1 770.62 \$;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture 0000129746 de Tremblay Bois Mignault Lemay et que cette dépense soit défrayée à même le projet de la route de contournement.

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture 0000129748 de Tremblay Bois Mignault Lemay et que cette dépense soit défrayée à même le projet de la route de le rue Principale.

2023-06-090 RENOUVELLEMENT ADHÉSION ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'appui annuel à l'Association forestière Côte-Nord pour un montant de 50\$.

2023-06-091 NOMINATION RESPONSABLE ARCHIVES MUNICIPALES

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-rive n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice-générale à signer le calendrier de conservation et tout modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

2023-06-* DÉPÔT RAPPORT FINANCIER CORPORATION TOURISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LONGUE-RIVE**

La directrice générale dépose le rapport financier 2022 de la Corporation touristique et socio-économique de Longue-Rive.

2023-06-092 ENTENTE DE SERVICE AUX PERSONNES SINISTRÉES - LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

ATTENDUE QUE la couverture de l'entente de service aux personnes sinistrées de la Société canadienne de la Croix-rouge se termine au mois de juillet 2023 ;

ATTENDUE QUE l'entente doit être renouvelée ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard, Conseillère - Siège #6
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil municipal autorise le renouvellement de l'entente de Service aux sinistrés couvrant la période d'août 2023 à juillet 2024 pour un montant total de 225\$.

QUE Monsieur le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents de la dite entente.

2023-06-093 OCTROI DE CONTRAT SCIAGE DE BORDURES DE RUE

CONSIDÉRANT la demande de soumission effectuée auprès de 3 entrepreneurs soit SBP Entreprenuer Général, Les Entreprises de sciage de béton Saguenay et Construction S.R.B. pour le sciage de bordure de béton ;

CONSIDÉRANT QUE seul Construction S.R.B. est en mesure d'effectuer ce type de coupe de bordures ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2023, le prix linéaire pour une coupe de bordure varie entre 62.00\$/ m.l. et 66.58 \$ / m.l. selon la section à couper.

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Bouchard, Conseiller - Siège #1
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil octroi le contrat de coupe de bordures à Construction S.R.B. pour le sciage des bordures pour l'année 2023 .

QUE Monsieur le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents pour ce contrat.

2023-06-094 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE SNC LAVALIN

CONSIDÉRANT la facture numéro 1660904 de la firme SNC Lavalin au montant total de 12 725.14 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement par le coordonnateur des projets spéciaux ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture 1660904 de SNC Lavalin au montant de 12 725.14 \$.

QUE les dépenses reliées à cette facture seront défrayés à même le projet Rue Principale.

QUE Monsieur le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents du paiement.

2023-06-095 DEMANDE DE SUBVENTION - REMPLACEMENT PLANTEURS QUILLES

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive désire remplacer les planteurs de

la salle de quilles puisque ces derniers sont désuets ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion, Conseiller - Siège #2
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC dans le cadre de l'Entente de vitalisation conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE Monsieur Yves Laurencelle, agent de développement, soit autorisé à signer le formulaire de demande d'aide financière.

2023-06-096 ACQUISITION RUE BOUCHARD

ATTENDU QUE le lot 6 376 753 est vendu à la Municipalité pour la somme de 1\$ comme lot faisant partie de la rue Bouchard ;

EN CONSÉQUENCE ,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Dugas, Conseiller - Siège #3
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Me Denis turcotte pour les procédures concernant l'acquisition de ce lot.

QUE le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents se rapportant au dossier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h15, M le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19h27.

2023-06-097 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la séance est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paulo Bouchard, Conseiller - Siège #4

ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE cette séance ordinaire soit levée à 19h28.

Signature

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nombre de citoyen présents : 7

Donald Perron, maire

Valérie Gille, directrice générale greffière-trésorière